Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 69 (1918) **Heft:** 11-12

Artikel: Protection des forêts

Autor: Badoux, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-785242

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et le perfectionnement technique dans notre Suisse où les conditions sont si variées non seulement sous le rapport de la nature, mais sous le rapport des conditions administratives, économiques, politiques et des mentalités.

Le perfectionnement, nous le voulons tous; et je pense que l'inspection fédérale sait bien que pour ses statistiques, dont les tendances doivent être soutenues sans conditions et dont l'utilité ne peut être que hautement reconnue, les administrations à traitement forestier intensif sont déjà maintenant la pierre angulaire de leur édifice et continueront à l'être avec le même zèle, avec ou sans les directives sur l'aménagement. Et pour terminer et bien préciser ma pensée dans laquelle je ne voudrais pas qu'on pût découvrir aucune hostilité, je dirai: "avec" des directives, mais des directives fixant à l'aménagement un but plus complètement technique, et proposant des moyens se bornant davantage à l'essentiel tout en traçant les linéaments de l'organisation expérimentale qu'on réalisera au fur et à mesure que les contingences le permettront et sans mettre la réglementation en contradiction avec la réalité accessible.

H. By.

Protection des forêts.

Apparition de quelques parasites végétaux dans la forêt suisse en 1918.

Nous avons été frappé, au cours du printemps et de l'été dernier, par l'apparition fréquente de diverses affections de nos essences causées par des parasites végétaux. Ce fut le cas surtout au Jura et dans les boisés du plateau. Ces observations ont été corroborées par celles de nombreux collègues qui nous ont aimablement renseigné et que nous remercions ici bien cordialement.

Un cas intéressant c'est celui des dégâts causés par Cenangium Abietis Rehm. Ce champignon, qui est un saprophyte répandu, était apparu en 1892 dans l'Allemagne du Nord comme un redoutable parasite du pin sylvestre. Il y avait causé, durant plusieurs années, de vraies dévastations dans les pineraies. Ce Cenangium est apparu, voilà quelques années, au Zurichberg, dans un jeune perchis de sapin blanc, dont il cause le dépérissement. Il s'est montré, en 1917, à Horgen, dans une sapineraie dans laquelle il a provoqué, en 1918, la mort de quelques sujets.

Du canton de Lucerne, nous avons reçu, dans le courant de l'été, des rameaux de l'épicéa atteints de Septoria parasitica R. Htg. Ces rameaux qui provenaient de jeunes plantes ont exacte-

ment le même aspect que ceux qui ont souffert du gel. Le mal ne semble pas avoir pris de l'extension.

Un champignon parasite constaté un peu partout en Suisse, cette année, et qui en 1907-08 avait causé de réelles craintes dans le Jura français et neuchâtelois, c'est *Phoma abietina* R. Htg., connu sous le nom de "maladie du rouge". Très fréquent à nouveau dans les forêts mélangées du Jura neuchâtelois, nous l'avons observé aux environs de Ste-Croix et dans les forêts du Zurichberg, près de Zurich. Ce qui frappe dans son apparition en 1918, c'est qu'on le rencontre aussi bien sur l'épicéa que sur le sapin, alors que jusqu'ici il semblait n'attaquer que cette dernière essence. L'invasion la plus considérable a été observée dans la forêt communale de Villiers (Val de Ruz), au canton de Neuchâtel. M. l'inspecteur forestier cantonal *H. Biolley* nous écrivait, le 2 mai 1918, ce qui suit à son sujet:

"Dans un peuplement mélangé d'épicéa, de hêtre et de sapin, de constitution jardinée contenant donc des arbres de toutes tailles, les épicéas et les sapins sont atteints d'un mal qui se manifeste par le brunissement rapide des aiguilles (alt. 800 m.); une coupe jardinatoire s'y achève; le bûcheron qui y est occupé assure qu'il n'y avait encore aucune apparence de maladie il y a 15 jours. La végétation des résineux est encore complètement au repos. La maladie attaque aussi bien les grands arbres que les perches et les semis tant d'épicéa que du sapin; aussi bien ceux qui sont dégagés et en pleine lumière que ceux qui sont en sous-étage; aussi bien les sujets vigoureux que les sujets surcimés, boudants ou même étiolés. Le point d'attaque est indéterminable: parfois c'est la base du houppier qui est atteinte en premier lieu, parfois le milieu, parfois le haut; les aiguilles de tous âges sont atteintes; quelques sujets de 3 à 4 mètres de haut les ont déjà toutes perdues; il semble cependant que la défoliation débute par les aiguilles de la dernière pousse de 1917. L'écorce paraît intacte sur toute la hauteur de la plante. La soudaineté et l'universalité (dans le sens vertical) de cette apparition, le fait que le sapin et l'épicéa sont également atteints dans un peuplement où le mélange de hêtre est fort, lui donnent quelque chose d'inquiétant."

Telle la description de M. Biolley, que nous avons reproduite en entier, car c'est un modèle de diagnose bien établie, complète et clairement présentée.

M. M. Veillon, inspecteur forestier de l'arrondissement nous apprit, le 3 juin, que quelques épicéas de la grosseur de forts tuteurs avaient complètement séché. Sur ces sujets toutes les ai-

guilles sont tombées et les bourgeons n'ont pas poussé. Sur d'autres, les aiguilles de 1917 sont seules tombées, mais les bourgeons se développaient.

M. Veillon a constaté des atteintes du *Phoma* un peu partout dans son arrondissement, sur l'épicéa, presque toujours sur des sujets isolés; seules les aiguilles de 1917 avaient bruni.

Au milieu d'octobre, M. Biolley nous apprenait que l'épidémie de Phoma, qui apparaissait si menaçante au printemps, semble avoir cessé. Les épicéas atteints de Villiers ont reverdi.

On nous a expédié de diverses régions du plateau (Kybourg, Lucerne) des rameaux provenant de jeunes sapins Douglas qui ont séché durant le printemps. Un examen a démontré que l'auteur de l'infection est *Botrytis Douglasii* v. Tub., un saprophyte assez commun qui parfois, quand les conditions climatériques s'y prêtent, peut devenir un parasite capable de causer la mort de jeunes plantes.

On a signalé, ici et là, aux altitudes moyennes, des dégâts sur des jeunes mélèzes causés par un champignon, Valsa Curreyi Nitsche. Ces mélèzes secs en cime avaient-ils déjà souffert d'un autre mal, d'origine climatérique ou physiologique, quand le champignon s'y est implanté? Celui-ci est-il la cause de la maladie, ou bien n'est-il apparu qu'à titre secondaire? C'est ce qu'il est presque toujours difficile de savoir. Le pathologiste tranchera volontier en faveur de la première alternative, tandis que le forestier, qui sait que la plante doit lutter contre de nombreux ennemis, compte plutôt parmi les partisans de l'autre alternative.

C'est ainsi que se présente la question pour une affection du mélèze constatée sur les plantations effectuées dans le bassin de réception des torrents au-dessus de Brienz. M. l'inspecteur forestier *Dasen*, à Meyringen, nous apprend que parmi les milliers de mélèzes plantés depuis 12 ans, dans ces régions, le 70 % a péri. Et c'est la raison pour laquelle depuis 1914 on a renoncé à planter du mélèze aux altitudes supérieures à 1500 m.

M. le professeur Schellenberg a constaté sur les exemplaires dépérissants un champignon, le Tympanis Pinastri (ou Cenangium Leciduum Nitsche). Et il est enclin à rendre ce dernier responsable du dépérissement des plants de mélèze. Quelques forestiers font valoir, par contre, pour expliquer l'insuccès de cette

essence dans la région: une pluviosité trop faible, le manque de profondeur du sol et aussi sa trop grande compacité. A les en croire, le champignon n'apparaît, dans le cas particulier, qu'à titre secondaire. Le débat reste donc ouvert. Espérons que de nouvelles observations permettront, sans trop tarder, d'en trouver la vraie solution. Il serait important d'être au clair à ce sujet.

H. Badoux.

Sylviculture vaudoise au XVIII^e siècle.

(Fin.)

II. — BÉNÉFICES.

En faisant un pareil établissement, Il faudroit éviter deux écueils également dangereux, L'un de ne pas assés recompenser les membres de cette chambre, ce qui les rendroit Négligent dans l'Exercise de leurs fonctions, L'autre d'y atacher des Bénéfices trop considerable, ce qui pouroit alors tourner en abus, & les détourner de l'objet capital.

On essayera encore icy d'indiquer comment on pourroit pourvoir à cet

article.

Dabord on ne croit pas qu'il convient de leur assigner une pention fixe, à moins qu'on ne voulut leur accorder quelques toises de Bois, Tout le reste leur seroit payé modiquement par vacations modérées par le Seigneur Ballif,

à proportion du tems, de la peine, & de l'utilité.

Pour les engager à faire régulièrement leurs Tournées chaque année dans leur Département, on fixeroit le nombre de Journées que chacun devoir y employer à proportion de la distance des lieux de l'étendue, & de la position plus ou moins écartée, & dificile des forets de leur Département, & on leur payeroit pour chacune de ces Journées bien entendu qu'ils devroient produire a la chambre le Journal de leurs visites bien circonstanciés, avec leurs operations de chaque jour.

Quand à toutes les autres journées soit pour LL. EE. soit pour d'autres cas, on ne leur en payeroit aucune que celles qu'ils auroient fait par un ordre exprés du Seigneur le Ballif ou de la Chambre, & elles leur seroient payées modiquement à la connoissance du dit Seigneur à proportion de la Peine & de

la distance, mais Jamais plus haut de

Pour engager de même les dits Membres à assister Régulièrement aux assemblées périodiques de chaque Mois on pourroit leur passer par assemblée. & pour ne pas multiplier les extraordinaires seulement

assemblée, & pour ne pas multiplier les extraordinaires seulement Les fonds pour payer ces honneraires pourroient Se prendre sur le produit des ventes que l'on feroit chaque année de quelque portion de Bois de LL. EE. n'étant pas douteux qu'après avoir fourni le Nécéssaire pour les Batiments du Souverain, pour les besoins du Château, et les Pentions ordinaires. Il n'en resta encor dans les 1234 Poses qu'elles possedent une grande quantité qui perit Sur la plante, tandis qu'en vendant le surabondant, & ce qui se consume inutilement, on répandroit l'abondance dans le Balliage, & l'on y faciliteroit des entreprises avantageuses au Pays.

Il est intéressant de constater que les vacations de sorties des forestiers et le journal consignant l'emploi de leur temps ont été institués ou réintroduits dans notre administration forestière il y a quelque vingt ans!